

La Libre Belgique, 23/10/2007

## 20,5 millions pour vous convaincre

Paul Piret

**En moyenne, le 10 juin, les partis représentés au Parlement ont dépensé 1,59 euro par vote. C'est moins qu'auparavant, mais il y a plus d'élections.**

Onze partis et 1 838 candidats ont dépensé au total 20 492 393 euros (et 23 centimes) en frais de campagne pour le scrutin législatif du 10 juin dernier. Parmi une foule d'autres, le chiffre est à épingle de plusieurs études, sorties lundi, communes au Centre d'étude de la vie politique de l'ULB (Cevipol) et au "Centrum voor politicologie" de la KUL(1).

**1 Dépenses totales.** On parle des formations ayant obtenu au moins 1 siège. Les 20,5 millions se partagent à 12,5/8 entre partis flamands et francophones. L'écart est surtout redevable des dépenses des candidats; ceux-ci sont plus nombreux au Nord, puisqu'il y a davantage de sièges à pourvoir et 1 parti (ou cartel) de plus (6 contre 5). Deux partis dépassent 3 millions (Open VLD puis CD&V-N-VA), 1 est sous les 500 000 (FN). Les autres francophones : MR (2,498 millions) devant le PS (2,436), le CDH (1,936) et Ecolo (638 000). Par vote, les dépenses vont de 2,44 (CDH) et 2,04 euros (Open VLD) à 1,03 (Lijst Dedecker) et 0,88 (Ecolo), pour une moyenne de 1,59 euro.

Si toutes les dépenses autorisées avaient été effectuées (1 million par parti et divers plafonds par candidat), ce n'est pas 20,5 mais 30,4 millions que l'on aurait pu atteindre. La formation la plus proche de son maximum légal est le MR (91,4 pc) devant le CD&V-N-VA (91,3); les plus éloignés sont Ecolo (31,3), le FN (24,9) et Dedecker (23). Soit une moyenne de 67 pc, Nord et Sud sur pied d'égalité.

**2 Parti ou candidats ?** Tous ces chiffres varient surtout dans les dépenses personnelles, puisque 7 des 11 partis frôlent le million d'euros autorisé pour la propagande "nationale". Sont ici en retrait : les écologistes (762 000 euros pour Groen! et 633 000 pour Ecolo), le FN (424 000) et Dedecker (261 000).

Quant aux dépenses de candidats, Ecolo se démarque par une somme spectaculairement faible (5 446 euros, que se partagent seulement 5 candidats au regard de 140 qui ont déclaré n'avoir fait aucune dépense individuelle). *"C'est là une vieille tradition qui s'est même renforcée cette fois",* commente le politologue Jean-Benoît Pilet (ULB). *Choix idéologique ou contrainte budgétaire ?"*

**3 Qui ?** Côté francophone, on le verra ci-dessus, les candidats ayant personnellement le plus dépensé étaient partants au Sénat. Logique : à circonscription plus grande, ils peuvent dépenser davantage; tous sont proches d'ailleurs du plafond autorisé (52 037 euros). Un seul CDH (Delpérée) a trouvé place dans un tir groupé MR et PS. En revanche, un trio CDH ouvre le hit des plus grandes dépenses personnelles effectuées sur fonds propres : Brotcorne, Fonck, Simonet.

Les partis francophones ont peu fait usage de la règle des "figures de proue", qui peuvent dépenser des excédents imputés sur le quota du parti : 8 MR, 2 PS, 1 CDH (contre 32 CD&V-N-VA). La règle, proche, des "transferts" (25 pc du million par parti peut profiter à certains candidats) est un peu plus utilisée : 88 cas francophones (contre 70 flamands), dont 44 MR.

**4 Quelle évolution ?** En prix actualisés en euros, les 20,5 millions de 2007 s'inscrivent en deçà des 5 élections législatives et/ou régionales précédentes : 30,9 millions en 1991; 30,1 en 1995; 29,6 en 1999; 21,6 en 2003 et 21 en 2004. Cette évolution est similaire du Sud au Nord.

Donc, dépenses en baisse ? Minute : la chute observée en 2003 s'explique par le découplage, alors, des niveaux fédéral et régional/européen. Donc, si la dépense baisse par élection, elle augmente sur quelques années à la mesure du nombre accru de scrutins...

Une raison - de plus - de rejumeler les échéances électorales ?

## Carton rouge au FN

(Paul Piret)

*"Pour l'essentiel, la loi est bien respectée", nous expliquait lundi Jean-Benoît Pilet, maître d'oeuvre des études en question côté francophone : il n'y a pas de dépassement, il ne semble pas y avoir des malversations. Pour autant, "le système ne fonctionne pas de manière optimale. Ce ne serait d'ailleurs pas tellement compliqué de contourner la législation", poursuit le politologue, eu égard à "l'extrême amateurisme" de nombreuses déclarations rentrées, "jusqu'à une utilisation limitée" par rapport à la loi : de nombreuses déclarations sont incomplètes ou étalent des incompréhensions, y compris dans le chef d'états-majors des partis, notamment quant à la notion des "figures de proue" (ci-contre).*

Cela dit, il y a peu de réfractaires à l'obligation de dépôt de déclaration de dépenses électorales. On n'en compte que 101 sur l'ensemble des 1838 candidats du 10 juin. Et encore, sur les 101, pas moins de 79 étaient candidats FN, soit 79 candidats sur les 105 que comptait le parti extrémiste... Sans le FN, les candidats hors jeu tomberaient à 0,7 pc côté francophone (chacun le sien : 1 MR, 1 PS, 1 CDH), contre 1,2 pc côté néerlandophone.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.